

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 24 mars 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants dans le cadre d'un rajustement imprévu des prix. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le mercredi 24 mars 2021.

- Le prix de l'essence diminuera de 5,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel restera le même pour le moment.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera maintenant entre 125,8 et 127,0 cents le litre.

Cette réduction est le résultat d'une diminution importante du prix de l'essence sur le marché.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission procédera à la révision régulière des prix le 26 mars 2021.